

STÉPHANE SAULTER POURSUIT SON ENGAGEMENT AU SEIN DE L'HARRICANA EN DEVENANT PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Amos, lundi 7 décembre 2020 — Lors de la première séance du nouveau conseil d'administration du Centre de services scolaire (CSS) Harricana, monsieur Stéphane Saulter a été élu à la présidence. Monsieur Saulter est engagé dans le milieu scolaire de l'Harricana depuis près de 15 ans. Il possède donc de bonnes connaissances et une solide expérience de la gouvernance et de la mission d'un centre de services scolaire, soit celle d'offrir les conditions optimales aux établissements permettant d'assurer l'accessibilité et la qualité de services éducatifs à tous les élèves de l'Harricana veillant ainsi à la réussite du plus grand nombre.

Portrait du nouveau président

D'abord, soulignons que cet actuel directeur du centre de service Abitibi de la Sûreté du Québec a toujours eu un grand intérêt pour le monde de l'éducation. En effet, avant d'être policier, monsieur Saulter a été conseiller en orientation scolaire pendant 4 ans.

C'est en 2006 qu'il s'implique comme bénévole parent au sein de conseils d'établissement. Quatre ans plus tard, il se joint au comité de parents, duquel il assume la présidence depuis 8 ans. En 2013, il devient représentant des parents au conseil des commissaires jusqu'à la dissolution de celui-ci en février dernier.

« Faire partie de la nouvelle gouvernance scolaire est donc un défi stimulant et une nouvelle façon de continuer mon implication pour l'avancement de l'éducation et le bien-être de nos enfants dans le réseau scolaire. »

Stéphane Saulter,
Président du CA du CSS Harricana



Le rôle du président du CA

D'abord, mentionnons qu'en vertu de l'article 155 de Loi sur l'instruction publique, la présidence des centres de services scolaires est désormais réservée aux représentants parents du conseil d'administration. Le rôle du président consiste à diriger les séances du conseil d'administration du centre de services scolaire. Il possède également une voix prépondérante lors d'un vote partagé. Soulignons que le rôle de porte-parole officiel revient désormais à la direction générale.

Le mandat du CA

Les membres du conseil d'administration sont appelés à définir les grandes orientations du centre de services scolaire, à s'assurer que celui-ci respecte la mission qui lui est confiée et les lois qui lui sont applicables, ainsi qu'à prendre des décisions fondées sur une saine

gestion des fonds publics. Les membres du conseil d'administration participent à la nomination de la direction générale et à l'évaluation de son rendement.

Les membres du conseil d'administration doivent s'assurer qu'un soutien adéquat est apporté aux établissements d'enseignement et veiller à la qualité des services éducatifs offerts aux élèves, jeunes et adultes. Les membres sont appelés à établir la répartition de sommes importantes dédiées au bon fonctionnement de l'organisation, de façon que cette répartition soit juste et équitable pour tous les établissements, en toute transparence.

Le Centre de services scolaire Harricana

Mission

Le Centre de services scolaire Harricana a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le Centre de services scolaire Harricana veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

Vision

À l'Harricana, nous formons et inspirons les citoyens de demain!

Nous veillons à faire la différence pour chaque élève en leur offrant un milieu d'apprentissage et de vie ouvert sur la découverte et le développement des passions.

Valeurs

Humaine : Qui prend pour fins la personne, son épanouissement et son dépassement dans le cadre d'une relation de confiance basée sur le respect, l'ouverture et l'écoute.

Engagée : Actions et attitude des acteurs du CSSH qui sont conscients de leur apport essentiel et de l'impact de l'éducation sur le développement des personnes et des collectivités.

Proactive : Qui anticipe les besoins et saisit les opportunités pour développer de nouvelles pratiques, de nouvelles façons de faire ou des projets novateurs.

- 30 -

Johanne Godbout
Secrétaire générale
819 732-6561 poste 2268